

Contexte de l'étude

Que deviennent les néo-bacheliers entrés à Rennes 1 en PACES ?
Combien d'entre eux réussissent le concours et en combien de temps ?
Quel est le profil des néo-bacheliers qui réussissent ?
Quels parcours sont privilégiés par les étudiants après une PACES ?

Pour répondre à ces interrogations, l'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE) suit **pendant 5 ans** le parcours des **765 néo-bacheliers** inscrits en PACES à l'université de Rennes 1 à la rentrée de septembre 2011.

Cette étude vise à faire un état des lieux quantitatif des parcours et de la réussite en PACES. Les aspects qualitatifs entrant en jeu dans le processus (orientation, choix de formation, projet professionnel, conditions de vie et d'études...) ne sont donc pas abordés.

Méthodologie

Le suivi du parcours des néo-bacheliers est effectué en plusieurs étapes, chaque année.

- 1) Interrogation de la base de gestion des étudiants de l'université de Rennes 1 (APOGEE). Seules les inscriptions premières et valides sont prises en compte.
- 2) En partenariat avec le rectorat, interrogation du Système d'information sur le Suivi des Etudiants (SISE) et de la Base Elèves Académique (BEA) pour les individus de la cohorte non réinscrits à Rennes 1.
- 3) Enquête auprès des individus non présents dans ces trois bases. La collecte est effectuée par email et par téléphone. Les individus qui n'ont pas répondu à la phase d'enquête sont considérés comme « perdus » et ne sont plus pris en compte dans le suivi ultérieur. Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'individus suivis à chaque étape et pour chaque année.

	APOGEE	SISE	BEA	Enquête	Effectif connu	Taux sit. connue
2011-2012 (année N)	765	0	0	0	765	100%
2012-2013 (année N+1)	619	35	10	79	743	97,1%
2013-2014 (année N+2)	499	55	12	152	718	93,9%
2014-2015 (année N+3)	498	75	11	119	703	91,9%
2015-2016 (année N+4)	499	71	10	100	680	88,9%

Définitions

PACES : Première année commune aux études de santé.

Suivi de cohorte : observation sur plusieurs années d'une population définie par un événement commun à l'ensemble des individus. Pour cette étude, l'événement commun est défini par l'inscription en PACES à l'université de Rennes 1, l'année de l'obtention du baccalauréat (2011).

Résultat «AJAC» : «Ajourné, autorisé à continuer». L'étudiant n'a validé qu'un semestre de l'année mais il est autorisé à passer en année supérieure. Au cours de cette année, il devra valider son semestre manquant.

Taux de situation connue : (Effectif des individus retrouvés par APOGEE, SISE, BEA et l'enquête / Effectif initial de la cohorte)*100

Taux de réussite : (Effectif des admis / Effectifs des inscrits)*100
Les étudiants AJAC ne sont pas considérés comme admis.

Taux de réinscription à l'Université de Rennes 1 (année n) : (Effectif inscrits année n / Effectifs des inscrits en 2011/2012)*100

Spécificités des études médicales

Les filières « santé » (médecine, odontologie, pharmacie) sont rassemblées sur le campus de Villejean, à Rennes. Si la première année d'études est commune et intègre la maïeutique (sage-femme), ce sont ces trois UFR distinctes qui gèrent les formations dispensées dans le secteur santé.

Les 4 filières de santé (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme) sont soumises au numerus clausus. Ce dernier permet de fixer directement par arrêté ministériel le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année. De ce fait, en fin de première année, il ne s'agit plus de passer un examen mais de réussir à un concours pour accéder à un nombre de places restreint à pourvoir.